

AVIS DU MAIRE

Le Maire de la commune a l'honneur d'informer ses administrés qu'une

RÉUNION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL

se tiendra

Jeudi 19 décembre 2019 à 20 h 00

ORDRE DU JOUR :

- **Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 8 octobre 2019.**
- **Délibérations :**
 1. *Intercommunalité* – Présentation du rapport annuel d'activité 2018 de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.
 2. *Intercommunalité* – Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique pour l'exercice 2018.
 3. *Affaires générales* – Avis sur l'exercice 2018 de la Société d'Économie Mixte Immobilière de la Saintonge (SEMIS).
 4. *Affaires générales* – Contrat « Enfance et Jeunesse » avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime.
 5. *Finances* – Prorogation du prêt relais à taux fixe souscrit auprès de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes.
 6. *Finances* – Détermination des tarifs publics pour l'année 2020.
- **Présentation des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal.**
- **Questions diverses.**

En Mairie, le 9 décembre 2019

Le Maire,
Jacques LYS

